



EOLIENNES

PROTG attaque les promoteurs éoliens pour communication mensongère

INFORMATION

La publicité ne doit pas induire en erreur le public sur la réalité des actions de l'annonceur ni sur les propriétés de ses produits en matière de développement durable

(Recommandation « Développement durable » de l'ARPP)

Le Jury de Déontologie Publicitaire a **condamné le 3 juillet 2020 un promoteur éolien** en raison d'une publicité " de nature à induire en erreur le public sur la réalité des actions écologiques de l'annonceur" et qui "suggère une absence totale d'effets négatifs en termes de pollution et de sécurité en général ".

*

*

*

TROP DE MENSONGES

Au regard de ces règles incontournables de respect des citoyens, le tract distribué par les sociétés MAZARS, INTERVENT et VSB en octobre 2020 est mensonger.

☹ Il affirme que les caractéristiques techniques du projet de Joux la ville et de Courtempierre, Treilles, Gondreville (« Les Génévriers ») sont proches, alors que les éoliennes du projet des Génévriers sont plus hautes de **50 mètres !**

☹ Il omet de révéler que l'**extension du projet de Joux la ville prévu en 2020 a été rejetée par le préfet de l'Yonne** le 24 septembre 2020, notamment en raison :

- de ses **impacts paysagers** et de l'impact du projet sur la "valeur du site"
- de la **proximité** d'un autre parc éolien situé à 20 Km au nord-est du site
- de la **visibilité** et de la concurrence visuelle directe avec le bourg
- de "la **visibilité persistante des rotors en condition diurne mais aussi nocturne** malgré la hauteur abaissée à 150 m "

- ☹ Il suggère que cette visite a remporté l'adhésion des visiteurs alors qu'elle a suscité des **contestations** adressées à la société MAZARS dans la semaine qui a suivi la visite. Il n'y est également pas cité l'un des intervenants qui lors de cette visite parlait ouvertement de "**saturation**" pour les habitants de Joux la ville.
- ☹ Il suggère l'adhésion des riverains de Courtempierre, Treilles, Gondreville, et des villages voisins, au projet éolien "les Genévriers", alors qu'il n'en est rien !

Dans les communications de Mazars (tracts, lettres d'information, site internet ...) :

Il est toujours question « d'échanges » et de « concertation »...

Dans les faits:

Aucun échange réel. Juste des affirmations sourdes et aveugles dictées par les intérêts financiers des promoteurs éoliens.

Une information partisane, tronquée voire fausse, visant à faire croire que les éoliennes sont sans nuisances et que les riverains sont d'accord pour ce projet.

TROP D'OMMISSIONS. TROP DE MENSONGES.

**PROTG défend le droit aux citoyens à une information réelle
et non mensongère en matière d'environnement durable**

*

*

*

TOUS UNIS NOUS POUVONS GAGNER

PROTECTION DES TERRITOIRES GATINAIS PRO.T.G

Association loi de 1901 n° W451005004 Préfecture du Loiret 22/6/2017

28, allée des Houys

45490 COURTEMPIERRE

eoliennes45@gmail.com

www.pro-t-gatinais.fr

Contact téléphone : 02-38-87-91-03